

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 13 (1998)
Heft: 1: Bulletin

Rubrik: Nike Info

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zwei neue Mitglieder des Trägervereins NIKE:

Association suisse d'Archéologie classique (ASAC)
Schweizer Arbeitsgemeinschaft für Klassische Archäologie (SAKA)
Associazione Svizzera di Archeologia Classica

Une association professionnelle

Alors que les spécialistes des archéologies pré- et protohistorique, gallo-romaine et médiévale avaient depuis longtemps constitué des associations professionnelles, ce n'est que dernièrement que les archéologues classiques ont pris la même initiative!

L'Association suisse d'Archéologie classique (ASAC) a été fondée le 28 novembre 1992 à Fribourg. Se considérant comme une association professionnelle, elle regroupe les archéologues et les étudiants en archéologie classique qui travaillent ou ont travaillé en Suisse, ainsi que les archéologues suisses qui étudient ou pratiquent l'archéologie classique à l'étranger. Les institutions scientifiques (instituts universitaires, musées, etc.) peuvent également y adhérer. L'ASAC a connu un développement constant depuis sa fondation: elle compte aujourd'hui plus de 170 membres.

Ses buts, selon les statuts, sont les suivants:

1. Encourager l'échange des informations et la coordination entre les institutions et les personnes qui pratiquent l'archéologie classique;

2. Représenter les intérêts de l'archéologie classique auprès des autorités et de l'administration, des institutions de soutien à la recherche et des organes de la politique de la science.

Activités variées

Depuis sa fondation, l'ASAC a organisé plusieurs journées consacrées à la science et à la réflexion sur des thèmes variés («L'archéologie classique en Suisse aujourd'hui», «L'architecture de la maison privée dans l'Antiquité», «Archeologia classica, quo vadis?», «Les études de céramique vues de la Suisse, état et perspectives», «L'archéologie classique et les sciences naturelles»). Une brochure a été éditée récemment sur «Vasenforschung von der Schweiz aus gesehen. Stand und Perspektiven», actes

de la Table ronde tenue à Berne en 1996. Une deuxième paraîtra prochainement: «Les archéologues suisses à l'étranger», de P. Ducrey.

Confrontée dès ses premiers moments d'existence au problème du trafic illicite des œuvres d'art antiques, l'ASAC a fait une large place au débat interne, avant de prendre une position officielle condamnant ces pratiques. Elle a également apporté son soutien au projet de ratification par la Suisse de la Convention Unidroit.

Par ailleurs, l'ASAC édite un bulletin qui paraît deux fois par année et qui sert de trait-d'union entre les membres et le comité et les membres entre eux. Les programmes d'enseignement dans les universités, les travaux en cours, des projets de recherche en Suisse et à l'étranger – toute information concernant l'archéologie classique peut être communiquée au moyen du bulletin.

Après cinq ans d'existence, l'ASAC est devenue une association incontestablement représentative des archéologues classiques en Suisse. Elle a réussi à établir, puis à développer, l'échange des informations entre les professionnels de la branche. A ce titre, elle peut d'ores et déjà considérer que son premier but est atteint. Quant à sa représentativité à l'extérieur, elle se construit peu à peu. L'entrée au sein de l'Association de soutien au NIKE est aujourd'hui la preuve que ce processus est en marche!

Le comité en 1997/98 se compose de:
 Priv. doc. Dr. Jean-Robert Gisler, Fribourg (président)

Dr. Ella van der Meijden, Basel (vice-présidente)

Julien Beck, Genève

Monica Brunner, Lausanne

Dr. Kristine Gex, Lausanne

Dr. Elena Mango, Zürich

Priv. doc. Dr. Karl Reber, Basel

*Dr. Jean-Robert Gisler
 président ASAC
 Séminaire d'archéologie classique
 Rue Pierre-Aebi 16
 1700 Fribourg*

Memoriav

Memoriav, der 'Verein zur Erhaltung des audiovisuellen Kulturgutes', ist Ende September 1997 dem Trägerverein NIKE als 23. Mitglied beigetreten. Hauptziel des Vereins, gemäss Statuten ist «die Verbesserung der Sicherung, Erschliessung und Vermittlung des audiovisuellen Kulturgutes der Schweiz. Seine Aufgaben sind insbesondere:

- a) das audiovisuelle Kulturgut zu erfassen (audiovisuelle und Tondokumente der Veranstalter, filmische und photographische Werke, Videos, Phonogramme, Multimedia-Dokumente usw.);
- b) die geeigneten Massnahmen zu ergreifen, um das audiovisuelle Kulturgut der Schweiz zu retten und zu bewahren;
- c) das audiovisuelle Kulturgut der Schweiz besser auszuwerten, ein Informationsnetz auszubauen und in Betrieb zu halten, das die auf diesem Gebiet tätigen Institutionen untereinander verbindet;
- d) den Zugang der Forschung zu den audiovisuellen Quellen zu fördern und zu erleichtern;
- e) die Entwicklung der Technologien im Bereich der Bewahrung von audiovisuellem Kulturgut permanent zu beobachten;
- f) mittels angemessener Massnahmen für den bestmöglichen Einsatz der finanziellen Mittel zu sorgen.»

Vorstand des Vereins Memoriav:

Dr. Jean-Frédéric Jauslin (Präsident),
 Direktor Schweiz. Landesbibliothek, Bern
 Prof. Dr. Christoph Graf (Vizepräsident),
 Direktor Schweiz. Bundesarchiv, Bern
 Kurt Deggeler, Direktor Schweiz.
 Landesphonothek, Lugano
 Hervé Dumont, Direktor Schweiz.
 Filmarchiv, Lausanne
 Felix Bollmann, Generaldirektion Schweiz.
 Radio- und Fernsehgesellschaft, Bern
 Pierre Smolink, Bundesamt für
 Kommunikation, Biel

*Memoriav, Giacomettistrasse 1, Postfach,
 3000 Bern 15
 T 031 350 97 60 Fax 031 350 97 64
 E-mail: infos@memoriav.ch*